



**HAL**  
open science

## Découverte d'une grande stèle anthropomorphe gravée en Île-de-France orientale (la Grande Maison, Chamigny, Seine-et-Marne)

Rosalie Jallot, Jules Masson Mourey

### ► To cite this version:

Rosalie Jallot, Jules Masson Mourey. Découverte d'une grande stèle anthropomorphe gravée en Île-de-France orientale (la Grande Maison, Chamigny, Seine-et-Marne). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2019, 116 (4), pp.777-780. 10.3406/bspf.2019.15058 . hal-02424623

**HAL Id: hal-02424623**

**<https://hal.science/hal-02424623v1>**

Submitted on 27 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

## DÉCOUVERTE RÉCENTE

### Découverte d'une grande stèle anthropomorphe gravée en Île-de-France orientale (la Grande Maison, Chamigny, Seine-et-Marne)

Rosalie JALLOT, Jules MASSON MOUREY

#### Contexte de la découverte

La fouille archéologique préventive (Inrap) menée durant l'été 2017 sur le site de la Grande Maison à Chamigny (Seine-et-Marne) (Mahé-Hourlier *et al.*, 2019) (fig. 1) a mis au jour, entre autres, une sépulture collective utilisée de la fin du Néolithique à l'âge du Bronze ancien (*ca.* 3350-1800 avant J.-C.). À 60 m au sud de la sépulture, trois blocs en grès sableux local ont été découverts (fig. 2). Ils reposaient sur un même niveau et étaient inclus dans les limons de surface, à la limite des colluvions comblant un talweg. Lors de leur dégagement, aucun creusement n'a été observé. Le plus grand des blocs (n° 1) présente un format subrectangulaire

(2,07 m × 0,45 m × 0,46, pour 2 tonnes estimées). Le bloc n° 2, de forme résiduelle subtriangulaire, affiche quant à lui des dimensions réduites (0,84 m × 0,27 m × 0,44 m). Le bloc n° 3, également de forme résiduelle subrectangulaire (0,60 m × 0,40 m × 0,37 m), a révélé quatre incisions rayonnantes sur sa face 4. Leur analyse technologique a permis d'appréhender les mises en forme successives, les degrés d'usure différentiels des arêtes ainsi que les étapes de transport et d'abattage.

#### Description de la stèle anthropomorphe

L'imposant bloc n° 1 est caractérisé par des boursoffures naturelles très singulières qui ont certainement

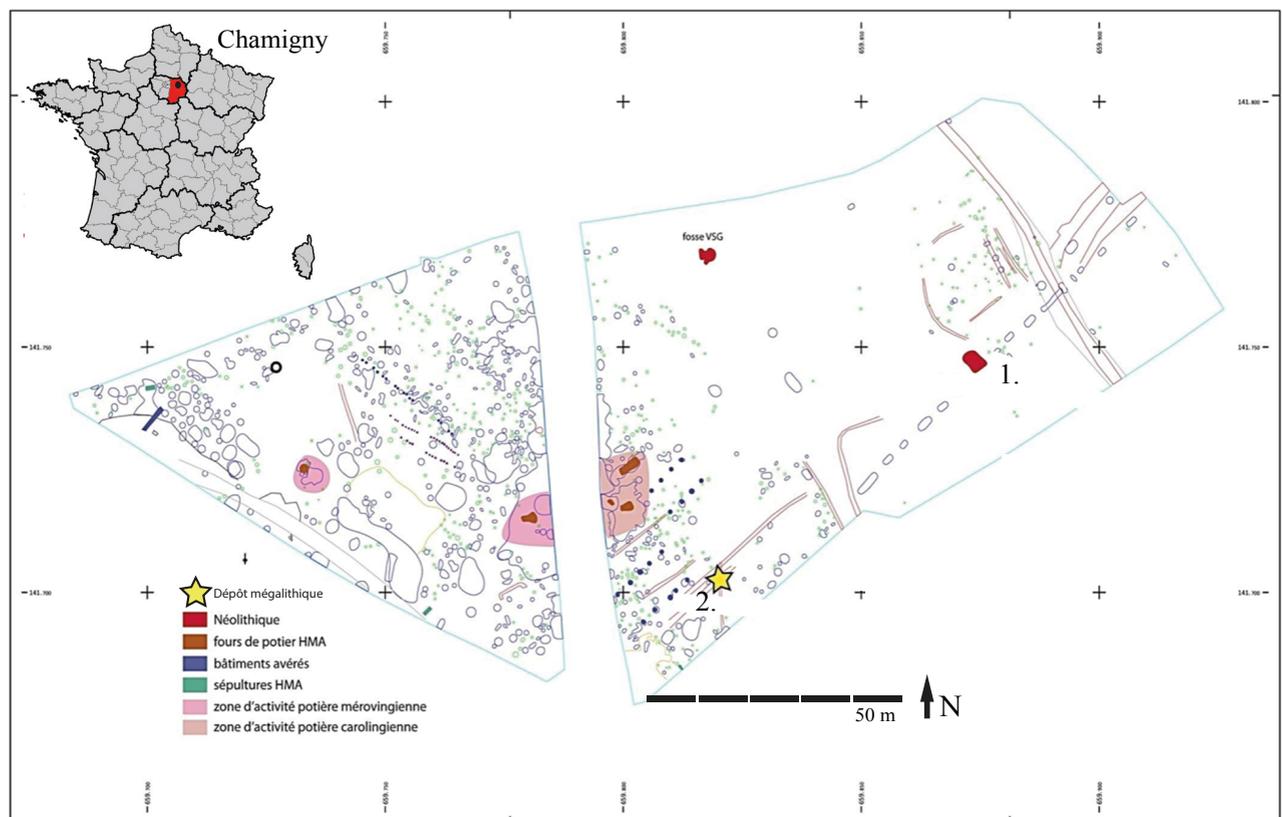


Fig. 1 – Plan masse des structures archéologiques sur le site de la Grande Maison à Chamigny : 1, sépulture collective ; 2, blocs n° 1 (stèle anthropomorphe), n° 2 et n° 3 (DAO : R. Jallot et N. Mahé-Hourlier).



**Fig. 2** – Projection orthogonale du modèle photogrammétrique du dépôt de trois blocs (la principale face décorée de la stèle anthropomorphe est contre terre, seule la face 1 est visible) (photogrammétrie : R. Jallot, D. Couturier, C. Seng).

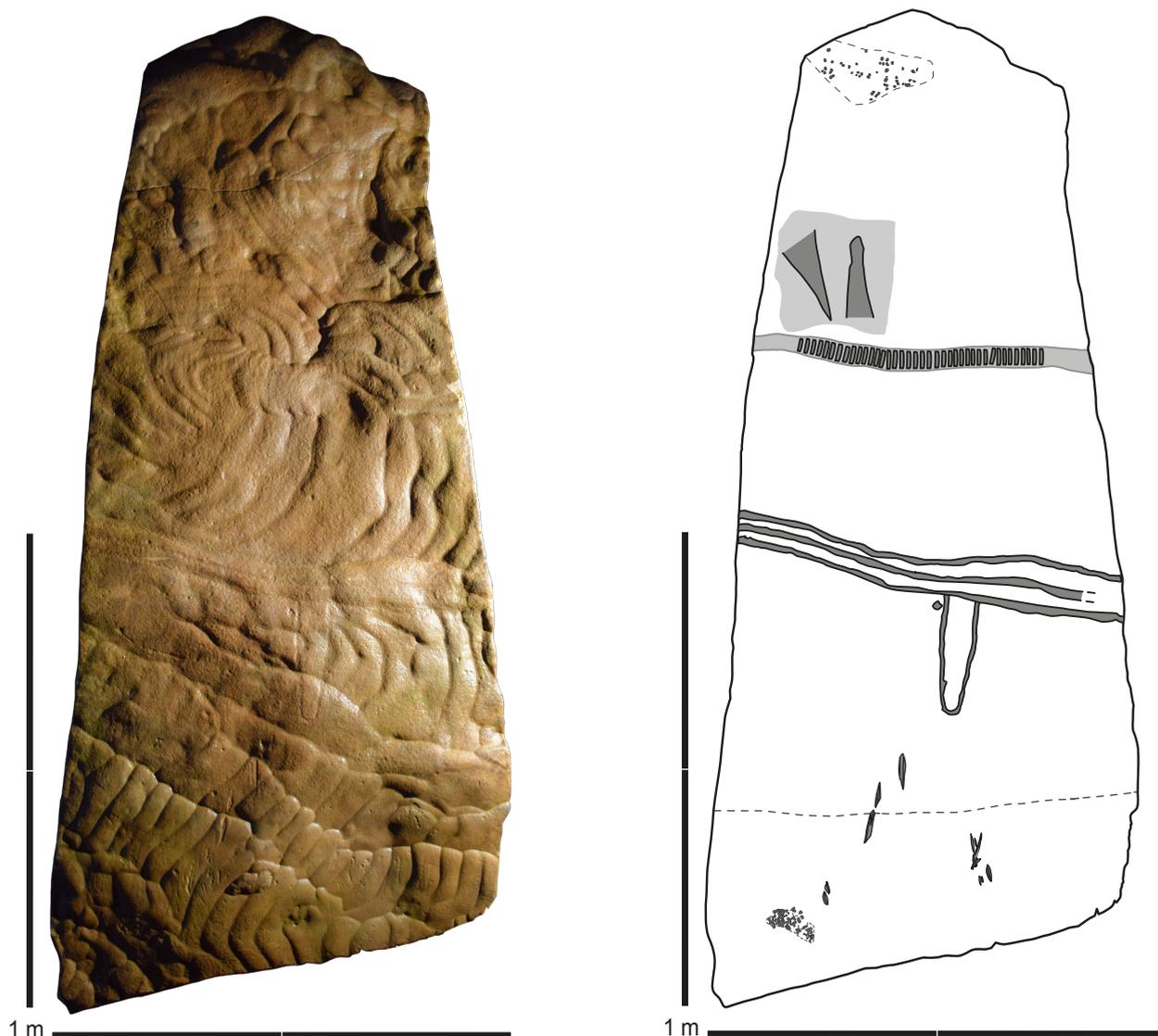
constitué un critère de sélection important pour les néolithiques. Un réseau de cupules naturelles mais volontairement accentuées a rapidement été mis en évidence sur la face visible (face 1) lors de la fouille. Mais sa position, la principale face gravée contre terre, a d'abord empêché son identification comme stèle anthropomorphe. Ce n'est en effet qu'en février 2019 que l'un d'entre nous (JMM, sollicité par RJ) remarqua des gravures piquetées sur l'une des faces d'affleurement (3, non visible pendant la fouille) (fig. 3). Au terme d'un examen sous lumière rasante artificielle, plusieurs nouveaux éléments de décor ont ainsi pu être décrits. D'abord, le quart inférieur de la face ici concernée présente une météorisation superficielle différentielle très nette par rapport au deux autres tiers supérieur de la hauteur, et semble attester d'une limite d'enfouissement ayant d'avantage préservé la surface basale de ladite face. Toute cette zone, d'environ 50 cm de haut, est également marquée par une multitude de stries et de « griffures » subverticales. À un peu moins d'un mètre de la base, une ligne piquetée irrégulière parcourt la face sur toute sa largeur ou presque. Juste au-dessus, deux autres lignes de même facture suivent un tracé identique. L'ensemble forme deux bandes juxtaposées et légèrement sinueuses, longues de 88 cm et larges de 3 cm chacune – du moins dans la moitié droite, qui est la plus régulière. Les cupules sont peu profondes et assez altérées. Il est

remarquable que cette bande double – vraisemblablement la représentation d'une ceinture sans boucle – s'inscrit sur une boursouffure transversale naturelle du grès. L'extrémité supérieure d'un motif concave et oblong, en « U » très allongé, s'inscrit à peu près au milieu, légèrement décalé sur la gauche, de la ligne inférieure. Cette gravure piquetée, de facture identique à celle de la ceinture, mesure 23,5 cm de long pour 6,5 cm de large à son extrémité supérieure. Une petite cupule ronde apparaît juste en haut à droite. Il s'agit de la représentation d'un objet difficilement identifiable, suspendu à la ceinture – un poignard dans son fourreau, un étui pénien ou un cache-sexe semblables à certains exemples ethnographiques (Ucko, 1969 ; Ebin, 1979, p. 39, fig. 40) ?

Plus haut, une bande « crantée » peu épaisse et relativement régulière parcourt le bloc sur quasiment toute sa largeur. Elle n'apparaît nettement qu'en des conditions particulières d'éclairage et son relevé a nécessité l'emploi de la *Reflectance Transformation Imaging* (RTI). L'interprétation de cette gravure reste temporairement en suspens. Dans le tiers supérieur de la face, sur le bord droit, on remarque aussi deux motifs triangulaires ouverts, tête-bêche, de longueurs à peu près identiques (respectivement 15,5 cm et 18,5 cm), et aménagés en champlévé sur une zone subquadrangulaire bouchardée au préalable. Est-ce la représentation de deux poignards à lames triangulaires ou de deux lames de haches polies ? Enfin, le sommet (qui correspond à la tête de la stèle) présente quelques cupules dans sa partie droite. L'utilisation d'une boursouffure transversale pour y réaliser la ceinture témoigne que la géologie singulière du bloc n° 1 a été sciemment choisie afin d'en faire une stèle anthropomorphe très originale. Tous ces éléments décoratifs aux positions éloquentes invitent à considérer le monolithe comme une représentation humaine vêtue et armée, dont il ne resterait peut-être que la trame de fond gravée et sculptée.

### Premières comparaisons

La stèle anthropomorphe<sup>(1)</sup> affiche un style unique pour la région. Si des figurations humaines (avec de possibles cache-sexes) sur blocs naturels de grandes dimensions sont attestées dans le sud de la Seine-et-Marne, sur les sites du Closeau 12 (Nanteau-sur-Essonnes) et de la vallée aux Noirs 6 (Buthiers), elles sont attribuées aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. (Cassen, 2017), tandis que celle de Chamigny s'inscrit vraisemblablement dans un contexte chrono-culturel plus tardif. Ces représentations du Néolithique moyen (elles-mêmes rapprochées du corpus iconographique de Bretagne) sont d'ailleurs associées à des lames de haches polies semblables à celles qui pourraient figurer sur la stèle de la Grande Maison. Ici, une influence atlantique serait donc envisageable dans la mesure où l'orthostate L6 du cairn de Gavrinis (Larmor-Baden, Morbihan, 4300-3800 avant J.-C.) présente justement un tel motif (Lescop *et al.*, 2013). Ajoutons que les boursouffures naturelles du bloc ne sont pas sans rappeler les gravures spiralées des mêmes orthostates.



**Fig. 3** – Photographie et relevé de la stèle anthropomorphe (bloc n° 1, face 3). La ligne en pointillé en bas de la stèle représente la partie originellement enfouie en terre (photographie et DAO : R. Jallot et J. Masson Mourey).

En des latitudes toujours septentrionales mais dans un horizon chronologique beaucoup plus vraisemblable (Néolithique récent-final), de telles aspérités se retrouvent sur les surfaces corticales de certains orthostates des allées couvertes de l'ouest francilien (tranchant radicalement avec celles des autres piliers) : par exemple au Cimetière des Anglais (Vauréal) et à la Pierre Turquoise (Saint-Martin-du-Tertre), dans le Val-d'Oise (Tarrête, 2008, p. 374 ; Renault, 2018, p. 72).

La stèle allemande de Sachsen-Anhalt (Merseburg-Querfurt, Schafstädt), attribuée au III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. (Ambrosio, 1998, p. 188-191), possède une ceinture double gravée très similaire à celle de Chamigny. Mais les meilleures comparaisons concernant ce motif proviennent du Midi de la France, où plusieurs statues-menhirs du groupe rouergat (Maillé, 2010) comme celle du Tènement de Laval (Saint-Sernin-sur-Rance, Aveyron), généralement datées entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., arborent de tels accessoires. Le motif en « U » devrait-il alors être assimilé au fameux

« objet » (non identifié formellement) récurrent dans l'iconographie de ce groupe méridional (Arnal et Serres, 1988) ? Les poignards métalliques de type Remedello (2900 – 2500/2400 avant J.-C.) représentés sur certaines stèles armées des Alpes et d'Italie du Nord, comme la stèle n° 3 de Lagundo (Trentin-Haut-Adige, Italie) (Anati, 1972), fournissent eux aussi des comparaisons pertinentes avec les deux motifs triangulaires. Pour l'heure, la proximité directe avec une sépulture collective de la fin du Néolithique, la nature même de la stèle anthropomorphe et l'identification potentielle de la composition gravée nous orientent vers une attribution chronologique entre la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire et la première moitié du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.

### Perspectives

La stèle anthropomorphe et les blocs n° 2 et n° 3, retrouvés sur un même niveau de sol (pour la stèle, face décorée contre terre), témoignent d'un geste d'abandon

délibéré. À l'extrémité orientale de la sépulture collective (entrée possible), une fosse conserve dans son comblement des blocs de calage versés sur un côté et un autre bloc (n° 4) disposé à l'horizontale sur le sommet du remplissage ; témoins caractéristiques de la déstructuration d'un dispositif de calage suite à un déchaussement de mégalithes. Si le pourtour de la base de la stèle est supérieur au diamètre du creusement anthropique, on peut en revanche supposer que l'un des fragments n° 2 et n° 3 ait pu être disposé à l'intérieur. La stèle anthropomorphe de la Grande Maison, aux possibles caractères « composites », révélerait-elle des influences tant atlantiques que méridionales, réinterprétées localement ? Le contexte archéologique néolithique qui commence à se dévoiler à Chamigny se compose donc d'au moins un site funéraire intégrant possiblement plusieurs stèles décorées, dont les potentiels gîtes d'extraction de grès du Bartonien inférieur se trouvent à 700 m au nord ou entre 1,5 et 4,5 km au nord-est. Il reste maintenant à en trouver les autres composantes territoriales : habitat etc. Cette stèle renouvelle déjà notre conception des territoires néolithiques franciliens et de leur monde symbolique (Brunet et Jallot, sous presse). Au terme de l'étude, la stèle et les blocs n° 2 et n° 3 ont été déplacés au musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours, à des fins de conservation et de valorisation. Par ailleurs, un programme d'expérimentation archéologique sera mené durant l'hiver 2020 afin d'identifier les différents outils utilisés de l'extraction au dressage des blocs, en passant par leur déplacement, leur mise en forme et la réalisation des décors (2).

**Remerciements.** À la famille Brayer, E. Mens, V. Ard, L. Pecqueur, A. Augereau, J.-M. Gouedo, N. Mahé-Hourlier, M. Bailly et A. D'Anna.

## NOTES

1. En définissant la stèle anthropomorphe comme un type de monolithe décoré sur une seule face d'une représentation partielle du corps humain (la plupart du temps un buste ou un visage) parfois agrémentée d'attributs mobiliers (thèse en cours de J. Masson Mourey, *L'aube de la statuaire en Méditerranée occidentale : corps de pierre des premières communautés paysannes et métallurgistes du Midi de la France (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaires avant J.-C.)*, Aix-Marseille Université, dir. M. Bailly).
2. Association APERA de Paris 1, coord. R. Jallot et A. Cantin.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMBROSIO F. (dir.) (1998) – *Dei di pietra : la grande statuarica antropomorfa nell'Europa del III millennio a. C. - Dieu de pierre : la grande statuaire anthropomorphe en Europe au*

*III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.*, *Catalogo della mostra*, Milano, Skira, 222 p.

ANATI E. (1972) – I pugnali nell'arte rupestre e nelle statue-stele dell'Italia settentrionale, *Archivi*, vol. 4, Capo di Ponte, Edizioni del Centro, 107 p.

ARNAL J., SERRES J.-P. (1988) – Idoles-enseignes et objets du Néolithique récent-final méridional, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 85, 2, p. 48-53.

BRUNET V., JALLOT R. (sous presse) – Organisation spatiale des territoires du bassin aval de la Marne et de Centre Bretagne au Néolithique récent-final, in *Session XXXII-5 de l'UISPP, Entre économie et symbolisme : comprendre les territoires de l'Europe néolithique*, Paris.

CASSEN S. (2017) – « D'un signe l'autre, des Alpes à l'Atlantique : représentant et représenté », in P. Pétrequin, E. Gauthier, A.-M. Pétrequin (dir.), *JADE : Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, t. 4, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 883-909.

EBIN V. (1979) – *Corps décorés*, Paris, Chêne, 96 p.

LESCOP L., CASSEN S., GRIMAUD V. (2013) – Gavrinis, The raisin of digital stones, *Digital Heritage International Congress*, HAL archives-ouvertes, Marseille, p. 561-568, hal-01502164.

MAHÉ-HOURLIER N., PECQUEUR L., BAUCHET O., BRUNET V., BOITARD-BIDAUT È., GOSSELIN R., JALLOT R., SAMZUN A., SENG C., MASSON MOUREY J. (2019) – *Chamigny, rue de la Marne – RD 80 – La Grande Maison (Seine-et-Marne) : une sépulture collective et des mégalithes décorés de la fin du Néolithique et un habitat du haut Moyen-âge*, Rapport final d'opération, Pantin, Inrap CIF/SRA d'Île-de-France.

MAILLÉ M. (2010) – *Hommes et femmes de pierre, statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc*, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, 538 p.

RENAULT C.-G. (2018) – *Drôles de pierres : allées couvertes, polissoirs et menhirs. Petit guide des mégalithes du Val-d'Oise*, Cergy-Pontoise, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 78 p.

TARRÊTE J. (2008) – L'art domestique, in J. Tarrête, C.-T. Le Roux (dir.), *Archéologie de la France, le Néolithique*, Paris, Picard, p. 374-377.

UCKO P.-J. (1969) – Penis Sheaths : A Comparative Study, *Proceedings of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Proceedings of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, London, 6. 24A. 10.2307/3031745, p. 24-67.

**Rosalie JALLOT**

contractuelle Inrap,

rosalie.jallot@gmail.com / rosalie.jallot@inrap.fr

**Jules MASSON MOUREY**

doctorant, Aix Marseille Univ., CNRS (UMR 7269),  
Minist. Culture LAMPEA, Aix-en-Provence, France  
julesmassonmourey@yahoo.fr